



**HAL**  
open science

# Herméneutique des gestes et maîtrise des passions : quelques remarques sur la sémiotique du corps dans la littérature sur l'ambassadeur en Italie et en France au début de l'époque moderne

Dante Fedele

► **To cite this version:**

Dante Fedele. Herméneutique des gestes et maîtrise des passions : quelques remarques sur la sémiotique du corps dans la littérature sur l'ambassadeur en Italie et en France au début de l'époque moderne. Laboratoire italien. Politique et société, 2020, Laboratoire italien. Politique et société, 25, 10.4000/laboratoireitalien.5587 . hal-03079051

**HAL Id: hal-03079051**

**<https://hal.univ-lille.fr/hal-03079051>**

Submitted on 17 Dec 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

---

## Herméneutique des gestes et maîtrise des passions : quelques remarques sur la sémiotique du corps dans la littérature sur l'ambassadeur en Italie et en France au début de l'époque moderne

*Ermeneutica dei gesti e controllo delle passioni: qualche osservazione sulla  
semiotica del corpo nella letteratura sull'ambasciatore in Italia e in Francia nella  
prima età moderna*

*Hermeneutics of gesture and control of passions: remarks on the semiotics of the  
body in Early Modern Italian and French literature on the ambassador*

**Dante Fedele**

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/laboratoireitalien/5587>

DOI : [10.4000/laboratoireitalien.5587](https://doi.org/10.4000/laboratoireitalien.5587)

ISSN : 2117-4970

### Éditeur

ENS Éditions

Ce document vous est offert par Université de Lille



### Référence électronique

Dante Fedele, « Herméneutique des gestes et maîtrise des passions : quelques remarques sur la sémiotique du corps dans la littérature sur l'ambassadeur en Italie et en France au début de l'époque moderne », *Laboratoire italien* [En ligne], 25 | 2020, mis en ligne le 14 décembre 2020, consulté le 17 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/laboratoireitalien/5587> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/laboratoireitalien.5587>

---

Ce document a été généré automatiquement le 17 décembre 2020.



Laboratoire italien – Politique et société est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

---

# Herméneutique des gestes et maîtrise des passions : quelques remarques sur la sémiotique du corps dans la littérature sur l'ambassadeur en Italie et en France au début de l'époque moderne

*Ermeneutica dei gesti e controllo delle passioni: qualche osservazione sulla semiotica del corpo nella letteratura sull'ambasciatore in Italia e in Francia nella prima età moderna*

*Hermeneutics of gesture and control of passions: remarks on the semiotics of the body in Early Modern Italian and French literature on the ambassador*

**Dante Fedele**

---

- 1 Les mots et les gestes occupent dans la diplomatie une place centrale. Il s'agit, en effet, de deux systèmes sémiotiques différents mais complémentaires, que tout ambassadeur doit savoir maîtriser pour être en condition de remplir au mieux ses fonctions. Dans les dernières années, l'étude de la gestuelle a attiré l'intérêt des historiens, non seulement dans les recherches sur le rituel et le cérémoniel, la « communication symbolique » et l'histoire culturelle<sup>1</sup>, mais aussi dans les travaux plus spécifiquement centrés sur la pratique diplomatique : on peut penser à l'ouvrage de Nicolas Offenstadt intitulé *Faire la paix au Moyen Âge* et à la grande synthèse de Jean-Marie Moeglin et Stéphane Péquignot sur la diplomatie médiévale, où les gestes de l'amitié et de la paix trouvent une place significative<sup>2</sup> ; l'étude d'Isabella Lazzarini sur le « *gesto diplomatico* », parue en 2009, propose une analyse des gestes du cérémoniel, de la négociation et de l'émotion dans l'Italie du XV<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup> ; et l'article récent de Pierre Nevejans sur la « gestuelle dans la réception diplomatique » à la Renaissance se concentre sur un certain nombre de gestes

liés à l'usage du chapeau, sur l'agenouillement et les révérences, ainsi que sur des gestes impliquant un contact physique comme le baiser, les accolades et les embrassades<sup>4</sup>. Notre perspective est un peu différente de celles qui sont adoptées dans ces études, dès lors que notre intérêt porte moins sur les aspects culturels du cérémoniel des ambassades, des rituels de cours et des préséances diplomatiques que sur quelques enjeux éthiques et politiques de la gestualité dans la diplomatie et sur les problèmes posés par le contrôle et la lecture des gestes qui se montrent sur le corps des ambassadeurs et de leurs interlocuteurs. La question que nous nous posons est de savoir comment cette sémiotique du corps est apparue à l'intérieur d'un champ de réflexion dans la littérature sur l'ambassadeur, laquelle s'est développée en Europe dès la fin du Moyen Âge<sup>5</sup>. Pour ce faire, nous nous concentrerons sur quelques ouvrages italiens et français, en mentionnant également des écrits de la pratique à titre d'exemple et de complément de notre discours.

- 2 En guise de prologue, on pourrait commencer par mentionner un texte médiéval qui exprime déjà clairement toute l'importance des gestes et des mots de l'ambassadeur. Il s'agit du commentaire sur le titre *De legationibus* des *Tres libri Codicis* rédigé par le juriste Luca da Penne dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>. En tant qu'homme chargé de plusieurs offices publics dans l'Italie centrale et à Avignon, Luca da Penne devait être au courant des exigences qu'impose la pratique diplomatique<sup>7</sup>. Les gestes et les mots ampoulés des ambassadeurs italiens, et lombards en particulier, avaient d'ailleurs été déjà remarqués par Frédéric II qui, comme en témoigne Salimbene de Adam, s'amusa à les imiter<sup>8</sup>. Le commentaire de Luca représente la première tentative de développer un discours concernant non seulement les aspects matériels et institutionnels des ambassades (nomination, salaire, immunités et pouvoirs de l'ambassadeur), mais aussi les qualités morales et intellectuelles que tout ambassadeur doit posséder<sup>9</sup>. À ce propos, la maîtrise des mots et des gestes revêt une importance cruciale dans sa réflexion. En particulier, plusieurs préceptes visent l'économie ou la mesure des gestes, dans le but à la fois de moraliser et de dignifier l'office d'ambassadeur. Luca explique que la manière d'être et l'allure de l'ambassadeur doivent être graves, s'appuyant sur un principe établi par Augustin et repris dans le *Decretum* de Gratien (vers 1140) à l'égard des clercs, celui de *incompositio corporis*, selon lequel le désordre du corps indique un désordre de l'esprit : « *incompositio enim corporis inaequalitatem indicat mentis* »<sup>10</sup>. Luca insiste spécialement sur le *gestus* de l'ambassadeur, en citant des passages entiers du chapitre « *De disciplina servanda in gestu* » du *De institutione novitiorum* d'Hugues de Saint-Victor, dans lequel le théologien français avait associé un vice de l'âme à plusieurs attitudes répréhensibles et avait incité le novice à modérer ses mouvements du corps : le geste « mou » exprime la « lascivité », « relâché la négligence, [lent la paresse], précipité l'inconstance, effronté l'orgueil, agité la tendance à la colère »<sup>11</sup>. Des prescriptions sont ainsi formulées sur la juste manière de se conduire, parmi lesquelles se trouve l'indication que le *gestus* de l'ambassadeur doit être « gracieux sans mollesse, calme sans relâchement, grave sans lenteur, vif sans précipitation, mûr sans effronterie et sérieux sans perturbation »<sup>12</sup>. De la sorte, le commentaire de Luca da Penne constitue, d'un côté, un témoignage précoce de l'attention portée au comportement de l'ambassadeur et, de l'autre, il s'avère un exemple tout aussi précoce du transfert opéré des textes monastiques et canoniques aux textes adressés aux officiers laïcs des principes d'une véritable discipline du corps. En ce sens, la référence au traité d'Hugues de Saint-Victor se révèle particulièrement intéressante, étant donné que ce texte a joué

un rôle décisif dans la constitution de la civilité européenne au Moyen Âge et au début de l'époque moderne<sup>13</sup>.

3 Alors que, chez Luca da Penne, la préoccupation centrale à l'égard de la gestuelle diplomatique est morale, et vise l'économie ou la mesure des gestes, quelques décennies plus tard le prélat languedocien Bernard de Rosier, tout en manifestant lui aussi un souci moralisateur, montre également – de manière plus explicite que Luca – un souci d'efficacité de l'action diplomatique. Bernard de Rosier fut le secrétaire du cardinal Pierre de Foix durant sa légation auprès d'Alphonse V d'Aragon en 1427-1429. En 1435-1436, durant une autre mission à Alcalá de Henares, il composa l'*Ambaxiatorum brevilogus*, que l'historiographie diplomatique considère comme le premier traité monographique sur l'ambassadeur<sup>14</sup>. Dans ce texte, il adresse à l'ambassadeur de nombreux conseils concernant ses mots et sa conduite, avec une insistance particulière sur l'exhortation à agir avec discernement (*discrecio*) et prudence. Bien qu'il souligne l'importance de la communication verbale, Bernard de Rosier exhorte l'ambassadeur à ne pas veiller uniquement à ses mots, mais à faire attention également à l'*organum vocis*, au *gestus* et au *modus* avec lesquels il s'exprime, de façon à s'assurer que son discours soit bien accepté par sa contrepartie<sup>15</sup>. Au sujet de la négociation, il écrit que, lorsque l'affaire parviendra à une conclusion favorable, l'ambassadeur se montrera joyeux, mais quand au contraire la négociation n'aboutira pas au résultat souhaité, il ne devra pas pour cela refuser tout accord, à moins qu'il n'ait des instructions précises en ce sens ; et, même dans ce cas, il agira avec amabilité et modestie, sans jamais donner le moyen de découvrir ses passions. Par l'emprunt des mots de l'Évangile, les ambassadeurs sont ainsi invités à être « prudents comme les serpents et candides comme les colombes » (*Matthieu 10:16*)<sup>16</sup>. Voilà les débuts d'une réflexion sur la dissimulation ambassadoriale qui aura un grand avenir dans cette littérature : le geste incontrôlé n'est plus simplement la manifestation d'un désordre de l'esprit entendu dans un sens général, comme dans la tradition augustinienne, mais devient le signe d'une passion non maîtrisée, qui peut révéler à l'extérieur le caractère et les passions de son auteur, voire (comme quelques exemples le montreront) ses pensées secrètes et les mouvements les plus cachés de son esprit.

4 De là découle le double regard qui est porté sur la gestuelle : d'un côté, le geste est stigmatisé comme une menace constante, qu'il faut parer au moyen de la (dis)simulation et de la maîtrise de soi ; de l'autre côté, il est un signe précieux, que l'ambassadeur doit savoir non seulement saisir, mais aussi provoquer et déchiffrer, pour en tirer toute information utile à sa mission. Une dépêche écrite en novembre 1459 par un diplomate milanais en mission à Urbino, Giovanni Caimi, est très révélatrice à cet égard :

*Sono stato dal conte [...] gli intimai l'instructione che ho dalla S.V. doe volte legendola, et nello dire suo ne pariva che alcuna volta se mutava el colore, remodendosi li labri et alcuna volta movendo el capo in segno de incredulità. Io so questo perché io mise l'uno occhio alla padella et l'altro ala pignata per potere meglio intendere l'intrinseco per qualche cigno exteriore.*<sup>17</sup>

5 Le « *cigno exteriore* » permet aussi d'entendre l'« *intrinseco* » de l'interlocuteur. Ce genre de remarques n'est pas rare dans les dépêches de l'époque<sup>18</sup>. Dans une lettre de juillet 1505, publiée parmi les *Scritti di governo* de Machiavel, le *commissario* de la Maremma Pierantonio Carnesecchi est loué pour avoir écrit à Iacopo IV Appiano (le seigneur de Piombino, dont Florence redoutait le rapprochement avec l'Espagne) si prudemment que celui-ci avait donné une réponse « *da potervi conoscere drento in buona*

*parte lo animo suo* » ; Carnesecchi est alors exhorté à rester en contact avec Appiano, en lui écrivant et en lui envoyant des ambassades, « *perché, mandando uomini sensati, è impossibile che non ritragghino qualche cosa estrinseca, almeno, e da potere, mediante quelle, giudicare le intrinseche* »<sup>19</sup>. À côté de la métaphore du « portrait » qui – on le verra bientôt – va être adoptée dans les écrits théoriques sur l'ambassadeur, on trouve dans ce passage le couple *estrinseco/intrinseco*<sup>20</sup>. Quelques années plus tard, sous la forme d'un principe général, Baldassarre Castiglione – dont l'expérience diplomatique est bien connue – écrira dans son *Livre du Courtisan* que « *le cose estrinseche spesso fan testimonio delle intrinseche* »<sup>21</sup>. Dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, ce principe semble bien inspirer l'action des ambassadeurs, comme en témoignent les remarques faites par les ambassadeurs vénitiens dans leurs relations, spécialement au moment d'introduire le portrait du roi ou prince auprès duquel ils ont séjourné<sup>22</sup>. Nous nous limitons ici à en donner seulement quelques exemples. Le sommaire de la relation de Ferrara écrite en 1565 par Alvise Contarini, qui avait passé dix jours auprès d'Alphonse II d'Este durant son ambassade pour le mariage du duc avec la fille de l'empereur Ferdinand, dit que « *dell'animo di Sua Eccellenza verso i principi cristiani se ne parlerà per la congettura che se ne può fare da alcuni segni ed effetti intrinseci* »<sup>23</sup>. Les ambassadeurs sont conscients des incertitudes liées à cette délicate opération herméneutique, « *l'animo* » des hommes – comme l'observe en 1575 Emilio Maria Manolesso – « *essendo per lo più involto nel velo della dissimulazione* »<sup>24</sup>. Pour autant – comme ils l'admettent, bien que de manière précautionneuse –, il n'y a pas d'autres moyens pour deviner les pensées et les qualités d'un homme. Dans sa relation d'Espagne de 1581, Giovan Francesco Morosini introduit son discours sur Philippe II avec ces mots :

*Mi resta ora parlare dell'animo di S. M. Cattolica verso questa serenissima Repubblica, del quale non è meno difficile di quello che saria utile saperne la certezza; ma non essendo cosa più nascosta che l'intrinseco del cuore degli uomini e più dei principi, e molto più del re di Spagna, io dirò quello che dai segni esteriori, e dalla ragione regolata dagli'interessi di S. M., mi pare aver conosciuto.*<sup>25</sup>

- 6 Quelques années auparavant, après une mission auprès d'Emmanuel-Philibert de Savoie, il avait écrit qu'il est « *molto difficil cosa il poter penetrare l'intrinseco del cuor degli uomini, e specialmente de' principi [...] non pertanto avendo rispetto a questi fini, dirò quello che e dalle parole di sua eccellenza, e da qualche estrinseca operazione ho potuto comprendere* »<sup>26</sup>. Vers la fin du siècle, dans sa relation de Rome, Paolo Paruta ne pourra s'empêcher de citer la maxime célèbre selon laquelle « *chi non sa dissimulare non sa regnare* », et observera à propos de l'attitude de Clément VIII envers Henri IV que

*quale poi sia l'intrinseco e vero affetto del suo animo, e se corrisponda a molte estrinseche apparenze che ha dato per tutto il tempo passato; e se i rispetti usati finora verso il re nascano solo da ciò che le viene dettato dalla ragione di stato, o pur insieme anco da affetto d'amor vero e da buoni concetti, è cosa molto dubbiosa, anzi da molte cose si può argomentare il contrario.*<sup>27</sup>

- 7 Tandis que la pratique diplomatique se montre consciente de l'utilité des signes extérieurs pour saisir les pensées des princes étrangers dès la seconde la moitié du XV<sup>e</sup> siècle, ce n'est qu'à partir du XVI<sup>e</sup> siècle qu'une véritable réflexion à ce sujet se développe dans la littérature sur l'ambassadeur. Le Vénitien Ottaviano Maggi aborde ce sujet dans son traité *De legato* (1566) et écrit – en faisant explicitement référence à la *Physiognomica* du pseudo-Aristote – qu'il appartient surtout à l'ambassadeur de pénétrer la nature du prince auprès duquel il séjourne, ainsi que de ses conseillers et ministres. L'ambassadeur devra observer avec diligence leurs personnes et noter tout ce qu'elles peuvent révéler, comme la forme du corps, les yeux, les traits du visage : de

ces éléments, il pourra tirer nombre d'indications relatives à leur nature et leurs mœurs, à l'instar du grand physiognomoniste grec Zopyre. À l'examen de ces éléments, il ajoute ensuite celui du tempérament du prince, ainsi que de ses « mouvements » et de l'« action du corps »<sup>28</sup>. Mais c'est surtout dans quelques traités de la fin du XVI<sup>e</sup> et du début du XVII<sup>e</sup> siècle que l'on reconnaît comme objet d'attention non seulement la morphologie, mais aussi les différentes expressions du visage (perçues comme la « traduction corporelle [du] moi intime » de l'individu) et les gestes accomplis<sup>29</sup>. À ce moment, l'idée d'une « correspondance symétrique et réciproque entre le physique et le moral, entre l'âme et le corps » est évoquée avec une fréquence toute particulière<sup>30</sup>. L'image utilisée pour exprimer la capacité de l'ambassadeur à saisir et interpréter les signes du corps est alors celle du peintre : Gasparo Bragaccia écrit dans *L'Ambasciatore* (1626) que, lorsque le prince récipiendaire se gouverne parfaitement et ne laisse pas apparaître ses passions, à l'ambassadeur ne reste plus qu'à « imiter les bons peintres et sculpteurs » en pénétrant son « *intrinseco* » à partir de ses mouvements extérieurs<sup>31</sup>. On sait d'ailleurs que depuis longtemps déjà la littérature sur la peinture elle-même soulignait la nécessité pour tout peintre de représenter les « mouvements du corps » de manière à révéler les « mouvements de l'esprit » – comme l'avait écrit Leon Battista Alberti dans son *De pictura* (1435), en formulant un principe repris plus tard par bien d'autres théoriciens comme Leonardo, Lodovico Dolce et Giovanni Paolo Lomazzo<sup>32</sup>.

- 8 On assiste donc à l'esquisse d'une herméneutique qui, en prenant appui sur les signes visibles à la surface du corps, cherche à découvrir ce qui reste caché dans les profondeurs de l'âme : d'où la constitution d'un art de conjecturer les passions et les pensées cachées à partir des signes extérieurs, dont on trouve une manifestation précoce dans l'ouvrage du juriste de Trévise Giovanni Bonifacio, *L'arte de' cenni*, et dans celui du philosophe de Cesena Scipione Chiaramonti, *Semeiotikè moralis*<sup>33</sup>. Le renouvellement de l'intérêt pour la physiognomonie est d'ailleurs une tendance générale de l'époque, qui se manifeste aussi bien dans l'art que dans la doctrine<sup>34</sup>. Ainsi, l'humaniste flamand Frederik van Marselaer invite l'ambassadeur à observer le prince auprès duquel il se trouve pour mesurer sur ses gestes la vérité de ses mots, et en dévoiler les *arcana*<sup>35</sup>. Or l'enjeu de cette herméneutique est encore plus décisif dans la diplomatie lorsqu'il s'agit de négocier un accord, puisque alors il devient urgent de comprendre les intentions réelles de sa contrepartie. Un témoignage en ce sens nous est fourni par un passage de *Dell'introduzione alla politica, alla ragion di stato et alla pratica del buon governo* de Pietro Andrea Canoniero, qui atteste l'articulation étroite de la pratique et de la théorie diplomatiques. En effet, Canoniero cite une instruction qu'il avait sans doute trouvée dans le *Thesoro politico* de 1589 pour exhorter tout ambassadeur à bien observer les actions du prince auprès duquel il se trouve, « *e tutti i segni che può dare del suo animo, con altre qualità che accompagnano il ragionamento, come sono i movimenti del corpo, il girare degli occhi, la mutazione del volto, la voce alta o rimessa [...] e finalmente tutti quei modi che mostrano la disposizione dell'animo di chi ragiona* » : c'est là la manière de savoir juger si le prince étranger parle avec sincérité ou artifice<sup>36</sup>.
- 9 Il convient par ailleurs d'observer que, dans la conduite de l'action diplomatique, les gestes et les mots sont inextricablement articulés : de même qu'il faut contrôler ses gestes, il faut alors contrôler ses mots, ce qui signifie avant tout savoir se taire. « Cestes indiscretion ne se peut endurer d'un particulier – écrit Jean Hotman en 1603 – ; mais elle est du tout intollerable de la bouche d'un Ambassadeur. [...] Je diray seulement [...] : Celui qui sçait bien parler, sçait aussi quand il se faut taire »<sup>37</sup>. Un des aspects essentiels



de la prudence de l'ambassadeur consiste dans sa capacité à ne pas parler. De même qu'il se sert de l'éloquence pour bien parler, l'ambassadeur s'appuie sur sa prudence pour savoir ce qu'il doit dire et ce qu'il doit taire : « *Necessarie sono la prudenza, & l'eloquenza: l'una per saper quello, che si dee tacere, & quello che si dee dire. L'altra per poter bene esprimere suoi concetti* » écrit Girolamo Frachetta dans *Il seminario de' governi di stato, e di guerra*<sup>38</sup>. Or, il ne s'agit pas ici simplement de prévenir l'ambassadeur relativement au fait que « l'éloquence, qui ne touche les intérêts de ceux qu'on veut persuader, a ordinairement peu d'effet envers eux », comme le dira Henri de Rohan<sup>39</sup>. Il semble plutôt qu'un principe s'affirme pour définir la spécificité de la communication diplomatique : dans les négociations aussi bien que dans les pourparlers, la parole sert moins à révéler qu'à cacher quelque chose ; elle doit avoir le contenu le plus bas possible d'information (utilisée tout au plus comme monnaie d'échange pour obtenir d'autres informations)<sup>40</sup>, et servir en revanche à produire un effet réel sur son interlocuteur afin d'étudier ses réactions au moyen de la lecture des signes qui se produisent sur la surface visible de son corps. Curieuse inversion dans laquelle la parole est employée pour sa fonction performative, tandis que le geste, lui, est chargé d'une véritable efficacité communicative.

- 10 Outre l'économie des gestes vue chez Luca da Penne, et l'herméneutique des gestes qui se développe dès le XV<sup>e</sup> siècle et se trouve théorisée à partir du siècle suivant, l'on peut mentionner un autre aspect de la gestuelle diplomatique qui attire l'attention des auteurs d'écrits sur l'ambassadeur : les ambassadeurs doivent toujours accorder leurs gestes à la situation concrète dans laquelle ils se trouvent, selon le principe cicéronien de la *convenientia*. Sur la base de ce principe, dans le cérémonial diplomatique, les gestes devront non seulement être contrôlés, mais aussi être revêtus d'une grande solennité, car, loin d'agir à titre simplement personnel, l'ambassadeur représente son prince sur la scène de la cour et doit donc rendre visible sa majesté. D'autre part, en dehors des rencontres formelles, l'ambassadeur, puisqu'il assume à nouveau sa personne naturelle, est appelé à abandonner toute allure pompeuse pour adopter en revanche une attitude conviviale, afin de se rendre courtois et agréable à tout le monde. Torquato Tasso exprime cette exigence de manière très claire dans son dialogue *Il Messaggiero* (1582) :

*E si come nelle Tragedie colui, ch'Agamennone, o Teseo, o Hercole rappresenta, mentre su le scene a gli spettatori ragiona con portamento reale camminando, e realmente favellando, a' veri Re cerca d'assimigliarsi, ma poi che dentro a' secreti della scena s'è ritirato, tutto che de gli abiti reali sia vestito, nondimeno la propria, e natural persona ripiglia; così l'Ambasciatore quando è nelle solennità pubbliche, deve sostenere il decoro del Principe, ch'egli rappresenta; ma ne' ragionamenti domestici, e ne' conviti familiari, tutto ch'ancor sia Ambasciatore della sua propria, e naturale conditione rammentarsi, e 'l pubblico col privato decoro in guisa temperare, ch'egli senza cadere in indignità riesca piacevole, e gratioso.*<sup>41</sup>

- 11 Dans les décennies suivant la publication de ce dialogue, ce passage sera souvent paraphrasé ou traduit dans d'autres écrits sur l'ambassadeur, qui adopteront à leur tour la similitude du théâtre pour exhorter l'ambassadeur à alterner – selon la situation où il se trouve – les bienséances les plus aptes aux affaires tant publiques que privées, de manière à garder toujours son *decorum*<sup>42</sup>.
- 12 Les réflexions sur les mots et les gestes vont connaître un développement extraordinaire dans l'Europe du XVII<sup>e</sup> siècle, au cours duquel on assiste au triomphe à la fois d'un véritable modèle de sociabilité européenne et des pratiques de la simulation, de la dissimulation et du secret. Le nouveau modèle de sociabilité s'enracine dans l'éducation aristocratique (où le théâtre est bien présent) et dans une



« société de loisirs où – comme l’a remarqué Lucien Bély – la conversation et la danse permettaient de maîtriser la langue et le corps »<sup>43</sup>. Quant à la (dis)simulation et au secret, ils sont parmi les thèmes dominants de l’époque ; le véritable modèle à cet égard est Mazarin, pour lequel – comme l’écrit Michel Senellart – « être secret, c’est feindre de ne rien cacher, en multipliant les signes d’une visibilité sans ombre »<sup>44</sup>. Ce n’est pas un hasard si, vers la fin du siècle, une riche réflexion sur les mots et les gestes des diplomates est proposée par un ambassadeur de Louis XIV et grand admirateur de Mazarin, François de Callières, dans un petit traité (complété en 1697, mais publié seulement en 1716) qui renouvelle la littérature sur l’ambassadeur en focalisant l’attention sur le *négociateur* et la *manière de négocier*. Le négociateur, écrit Callières,

n’expose d’abord le sujet de sa négociation que jusqu’au point qu’il faut pour sonder le terrain ; il règle ses discours et sa conduite sur ce qu’il découvre tant par les réponses qu’on lui fait que par les mouvemens du visage, par le ton et l’air dont on lui parle, et par toutes les autres circonstances qui peuvent contribuer à lui faire pénétrer les pensées et les desseins de ceux avec qui il traite ; et après avoir connu la situation et la portée de leurs esprits, l’état de leurs affaires, leurs passions et leurs intérêts, il se sert de toutes ces connoissances pour les conduire par degrez au but qu’il s’est proposé.<sup>45</sup>

- 13 Toute la « science », tout l’« art de la négociation » de Callières se retrouve dans cette capacité du diplomate de maîtriser ses passions et utiliser à son profit les passions non maîtrisées de son interlocuteur, qu’il aura découvertes au moyen des mots et des gestes incontrôlés de ce dernier<sup>46</sup>.

---

## NOTES

1. Voir, parmi bien d’autres études, W. Roosen, « Early modern diplomatic ceremonial: a systems approach », *The Journal of Modern History*, vol. LII, n° 3, 1980, p. 452-476 ; E. Muir, *Civic Ritual in Renaissance Venice*, Princeton, Princeton University Press, 1981 ; J. N. Bremmer et H. Roodenburg éd., *A Cultural History of Gesture: From Antiquity to the Present Day*, Cambridge, Polity Press, 1991 ; P. Buc, *The Dangers of Ritual: Between Early Medieval Texts and Social Scientific Theory*, Princeton, Princeton University Press, 2001 ; B. Stollberg-Rilinger, « La communication symbolique à l’époque pré-moderne. Concepts, thèses, perspectives de recherche » (2004), F. Laroche trad., *Trivium*, n° 2, 2008. En ligne : [<https://journals.openedition.org/trivium/1152>] (consulté le 20/09/2020) ; P. Stenzig, *Botschafterzeremoniell am Papsthof der Renaissance: Der Tractatus de oratoribus des Paris de Grassi – Edition und Kommentar*, Francfort-sur-le-Main, Peter Lang, 2013, 2 vol. ; et G. Althoff, *Spielregeln der Politik im Mittelalter: Kommunikation in Frieden und Fehde*, Darmstadt, Primus, 20142.

2. Voir N. Offenstadt, *Faire la paix au Moyen Âge : discours et gestes de paix pendant la guerre de Cent Ans*, Paris, Odile Jacob, 2007, et J.-M. Moeglin et S. Péquignot, *Diplomatie et « relations internationales » au Moyen Âge (IX<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Paris, PUF, 2017, p. 147-343.

3. Voir I. Lazzarini, « Il gesto diplomatico fra comunicazione politica, grammatica delle emozioni, linguaggio delle scritture (Italia, XV secolo) », dans M. Salvadori et M. Baggio

éd., *Gesto-immagine tra antico e moderno: riflessioni sulla comunicazione non-verbale; giornata di studio (Isernia, 18 aprile 2007)*, Rome, Edizioni Quasar, 2009, p. 75-93. Voir aussi Id., *Communication and Conflict: Italian Diplomacy in the Early Renaissance, 1350-1520*, Oxford, Oxford University Press, 2015, p. 197-202 et 215-216.

4. Voir P. Nevejans, « Recevoir et se mouvoir. La gestuelle dans la réception diplomatique », *Europa Moderna : revue d'histoire et d'iconologie*, n° 5, 2015, p. 32-50. Sur l'histoire du baiser, on peut rappeler également Y. Carré, *Le baiser sur la bouche au Moyen Âge : rites, symboles, mentalités, à travers les textes et les images, XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*, Paris, Le Léopard d'Or, 1993.

5. Sur cette littérature, voir S. Andretta, S. Péquignot et J.-C. Waquet éd., *De l'ambassadeur : les écrits relatifs à l'ambassadeur et à l'art de négocier du Moyen Âge au début du XIX<sup>e</sup> siècle*, Rome, École française de Rome, 2015 ; et D. Fedele, *Naissance de la diplomatie moderne (XIII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles) : l'ambassadeur au croisement du droit, de l'éthique et de la politique*, Baden-Baden, Zürich, Saint-Gall, Nomos, Dike, 2017. Nous renvoyons à ces ouvrages pour toute information complémentaire sur les auteurs et les textes cités dans cet article.

6. Les *Tres libri Codicis* étaient les trois derniers livres du Code de Justinien, qui au Moyen Âge circulaient de manière autonome par rapport aux neuf premiers livres.

7. Sur Luca da Penne, voir E. Conte, « Luca da Penne », dans *Dizionario biografico degli Italiani*, Rome, Istituto della Enciclopedia Italiana, vol. LXVI, 2006. En ligne : [[http://www.treccani.it/enciclopedia/luca-da-penne\\_\(Dizionario-Biografico\)/](http://www.treccani.it/enciclopedia/luca-da-penne_(Dizionario-Biografico)/)] (consulté le 28/09/2020).

8. Voir E. Artifoni, « L'éloquence politique dans les cités communales (XIII<sup>e</sup> siècle) », dans I. Heullant-Donat éd., *Cultures italiennes (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Cerf, 2000, p. 269-296 : 272-273.

9. Voir D. Fedele, « The status of ambassadors in Lucas de Penna's Commentary on the *Tres Libri* », *Tijdschrift voor Rechtsgeschiedenis*, vol. LXXXIV, n° 1-2, 2016, p. 165-192.

10. Voir Augustin, « Epistola CCXI », dans *Patrologia Latina*, J.-P. Migne éd., vol. XXXIII, Paris, In via dicta d'Amboise, 1845, no 10, col. 961-962, et *Decretum Gratiani, dictum post c. 8, d. 41*. Quelques occurrences de ce principe dans la théologie médiévale (y compris la Glose ordinaire à Rom. 1:31, ad verbum *incompositos*) sont indiquées dans la base de données « Corpus corporum », à l'entrée « *incompositio* ». En ligne : [[http://www.mlat.uzh.ch/MLS/advsuchergebnis.php?mode=SPH\\_MATCH\\_EXTENDED2&corpus=all&suchbegriff=INCOMPOSITIO](http://www.mlat.uzh.ch/MLS/advsuchergebnis.php?mode=SPH_MATCH_EXTENDED2&corpus=all&suchbegriff=INCOMPOSITIO)] (consulté le 28/09/2020).

D'autres références dans D. Fedele, *Naissance de la diplomatie moderne*, op. cit., p. 646, note 50.

11. Voir Luca da Penne, *Commentaria in tres posteriores libros Codicis Iustiniani*, Lugduni, apud Ioannam Iacobi Iuntae, 1582, p. 315a, no 22, et Hugues de Saint-Victor, « De institutione novitiorum », dans Id., *L'œuvre de Hugues de Saint-Victor*, H. B. Feiss et P. Sicard éd., D. Poirel, H. Rochais et P. Sicard trad., Turnhout, Brepols, 1997, t. I, p. 58-59 (traduction modifiée). Luca ne reprend pas les mots « lent la paresse ». Sur le *De institutione novitiorum*, voir J.-C. Schmitt, *La raison des gestes dans l'Occident médiéval*, Paris, Gallimard, 1990, p. 173-207 ; E. Falque, « Le geste et la parole chez Hugues de Saint-Victor : l'Institution des novices », *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, t. XCV, n° 2, 2011, p. 383-412 ; et M. Breitenstein, « The success of discipline: the reception of Hugh of St Victor's *De institutione novitiorum* within the 13th and

14th century », dans M. Breitenstein *et al.* éd., *Rules and Observance: Devising Forms of Communal Life*, Berlin, LIT, 2014, p. 183-222.

12. Voir Luca da Penne, *Commentaria*, *op. cit.*, p. 315a, no 22, et Hugues de Saint-Victor, « De institutione novitiorum », dans Id., *L'œuvre de Hugues de Saint-Victor*, *op. cit.*, p. 74-75 (traduction modifiée).

13. Voir D. Knox, « Disciplina: the monastic and clerical origins of European civility », dans J. Monfasani et R. G. Musto éd., *Renaissance Society and Culture: Essays in Honour of Eugene F. Rice, Jr.*, New York, Italica Press, 1991, p. 107-135.

14. Voir G. Mattingly, *Renaissance Diplomacy*, Boston, Cambridge, Houghton Mifflin Company, The Riverside Press, 1955, p. 34-51 ; P. Gilli, « Bernard de Rosier et les débuts de la réflexion théorique sur les missions d'ambassade », dans S. Andretta, S. Péquignot et J.-C. Waquet éd., *De l'ambassadeur*, *op. cit.*, p. 187-198 ; et D. Fedele, « Rosier, Bernard de (1400-1475) », dans G. Martel éd., *The Encyclopedia of Diplomacy*, Chichester, Wiley-Blackwell, 2018, vol. IV, p. 1654-1658. Sur Bernard de Rosier, voir P. Arabeyre, « Rosier (Ro[u]sberg[u]e, Rousier, de Rosergio), Bernard de », dans P. Arabeyre, J.-L. Halpérin et J. Krynen éd., *Dictionnaire historique des juristes français*, Paris, PUF, 20152, p. 886b-888a.

15. Voir Bernardus de Rosergio, « Ambaxiatorum brevilogus », dans *De legatis et legationibus tractatus varii...*, V. E. Hrabar éd., Dorpat, C. Mattiesen, 1906, chap. XII, p. 12 (le seul manuscrit connu qui préserve ce texte est le ms. Latin 6020 de la BnF, fol. 45r-66r. En ligne : [<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b9077930n/f48.image>], consulté le 28/09/2020).

16. Voir Bernardus de Rosergio, « Ambaxiatorum brevilogus », dans *De legatis et legationibus tractatus varii...*, *op. cit.*, chap. XIV, p. 15 ; chap. XV, p. 15-16 ; chap. XIX, p. 19 ; et chap. XX, p. 20.

17. Dépêche citée par F. Leverotti, *Diplomazia e governo dello stato: i « famigli cavalcanti » di Francesco Sforza (1450-1466)*, Pise, GISEM, ETS, 1992, p. 82.

18. Voir par exemple les passages, tirés de quelques dépêches des années 1456-1457 d'Antonio da Trezzo, ambassadeur milanais à Naples, cités par F. Senatore, « *Uno mundo de carta* »: forme e strutture della diplomazia sforzesca, Naples, Liguori Editore, 1998, p. 334. Voir aussi I. Lazzarini, *Communication and Conflict*, *op. cit.*, p. 76-77 et 93.

19. Voir N. Machiavel, *Legazioni, commissarie, scritti di governo. Tomo IV, 1504-1505*, D. Fachard et E. Cutinelli-Rendina éd., Rome, Salerno, 2006, no 507, p. 544, et E. Irace, « Appiano, Iacopo VI d' », dans G. Sasso et G. Inglese éd., *Machiavelli: enciclopedia machiavelliana*, Rome, Istituto della Enciclopedia Italiana, 2014. En ligne : [[http://www.treccani.it/enciclopedia/iacopo-iv-d-appiano\\_%28Enciclopedia-machiavelliana%29/](http://www.treccani.it/enciclopedia/iacopo-iv-d-appiano_%28Enciclopedia-machiavelliana%29/)] (consulté le 28/09/2020).

20. Machiavel reviendra sur l'importance de ces renseignements dans le *Memoriale a Raffaello Girolami*, rédigé en 1522, où il invite Girolami à « observer avec la plus grande attention » la « nature » de Charles V et des hommes de son entourage, afin d'en donner « pleine connaissance » au gouvernement florentin : voir N. Machiavel, *Memoriale a Raffaello Girolami*, dans Id., *Opere*, C. Vivanti éd., Turin, Paris, Einaudi, Gallimard, 1997-2005, vol. I, p. 731-732 ; traduction française par C. Bec dans N. Machiavel, *Œuvres*, Paris, Laffont, 1996, p. 93-94. Plus généralement, sur ce *Memoriale*, voir D. Fedele, *Naissance de la diplomatie moderne*, *op. cit.*, p. 587-593.

21. Voir B. Castiglione, *Il libro del Cortegiano*, Milan, Garzanti, 1987, II.27, p. 159. Sur l'activité diplomatique de Castiglione, voir R. Ruggiero, *Baldassarre Castiglione diplomatico: la missione del Cortegiano*, Florence, Olschki, 2017.
22. Voir A. Fontana, « L'échange diplomatique. Les relations des ambassadeurs vénitiens en France pendant la Renaissance », dans A. Fontana et M. Marietti éd., *La circulation des hommes et des œuvres entre la France et l'Italie à l'époque de la Renaissance, actes du colloque international (22-23-24 novembre 1990)*, Paris, Université de la Sorbonne Nouvelle, 1992, p. 19-37 : 27-28 ; et Id., « Les ambassadeurs après 1494 : la diplomatie et la politique nouvelles », dans A. C. Fiorato éd., *Italie 1494*, Paris, Publications de la Sorbonne, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 1994, p. 143-178 : 168. Voir également G. Benzoni, « Ritrarre con la penna, ossia gli ambasciatori veneti ritrattisti », *Studi veneziani*, vol. XXXII, 1996, p. 29-48.
23. Voir E. Alberi, *Le relazioni degli ambasciatori veneti al Senato durante il secolo decimosesto. Appendice*, Florence, A spese dell'editore, 1863, p. 243. Le texte complet de la relation se trouve dans A. Segarizzi éd., *Relazioni degli ambasciatori veneti al Senato*, vol. I : *Ferrara, Mantova, Monferrato, Bari, Laterza*, 1912, p. 3-20.
24. Voir A. Segarizzi éd., *Relazioni...*, op. cit., vol. I, p. 38.
25. Voir E. Alberi, *Le relazioni degli ambasciatori veneti al Senato durante il secolo decimosesto*, série I, vol. V, Florence, A spese dell'editore, 1861, p. 333.
26. *Ibid.*, série I, vol. II, Florence, Tipografia e calcografia all'insegna di Clio, 1841, p. 173-174 (relation de Savoie de Francesco Morosini, 1570). Voir également la relation de Savoie de Sigismondo Cavalli (1564), *ibid.*, p. 36-37.
27. *Ibid.*, série II, vol. IV, Florence, Società editrice fiorentina, 1857, p. 423 et 427 (relation de Rome de Paolo Paruta, 1595).
28. Voir O. Magius, *De legato libri duo*, Venetiis, [Ludovico Avanzi], 1566, I.2, fol. 11v-12r : « Praeterea vero legati praecipuum, et maxime proprium opinamur, naturam principis, ad quem est missus ; atque etiam eorum, quibus princeps utitur, consiliariis, et administris, aequae, ac suam cognoscere. Ac principis quidem ingenium optime, meo iudicio, et facillime noverit, si in eius persona diligenter animadvertet, ac notabit omnia, quae illud possint indicare. Notet autem in primis formam hominis, idest corpus, oculos, vultum, frontem, unde naturam, et mores eius, ut apud Aristotelem est, poterit pernoscere : atque hinc quidem se naturam cuiusque perspicere profitebatur Zopyrus physiognomon [Cicéron, *De fato*, V.10]. Deinde vero observet in principe temperaturam corporis, quam κρᾶσιν graeci vocant, quae oritur ex qualitatibus elementorum. Ac si erit princeps melancholicus, eum putabimus, eodem gravissimo auctore Aristotele, ingenosum ; si pituita redundabit in corpore, tardum hominem, et otio languentem existimabimus : si bilis, propensum ad iracundiam, et actuosum : si demum sanguis, alacrem animo, et benignum : quinetiam motus, et corporis actio notanda est ».
29. Voir J.-J. Courtine et C. Haroche, *Histoire du visage : exprimer et taire ses émotions (du XVI<sup>e</sup> siècle au début du XIX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Payot & Rivages, 1994 [1988], p. 26, 37-39 et 137.
30. Voir D. Fedele, *Naissance de la diplomatie moderne*, op. cit., p. 646, note 50 pour des références concernant la littérature sur l'ambassadeur. La citation est tirée de A. Fontana, « Introduction », dans C. Baldi, *La lettre déchiffrée*, A.-M. Debet et A. Fontana trad., Paris, Les Belles Lettres, 1993, p. 31 ; plus généralement, voir *ibid.*, p. 30-38.
31. Voir G. Bragaccia, *L'Ambasciatore...*, In Padova, appresso Francesco Bolzetta libraro, 1626 [réimpression anastatique Manziana, Vecchiarelli editore, 1989], VI.11, p. 641 : « *Ma quando non si possa scuoprare l'intrinseco di lui [sc. du prince], come quegli, che nell'una,*

& nell'altra parte resti immobile, & habbia di maniera domato il senso colla ragione, che non appaiano fuori le passioni dell'animo, converrà imitare, come dicea Socrate, l'arte di boni Pittori, & statuarij, liquali rappresentano gli affetti secondo l'attione de soggetti, che imitano ». Bien qu'il ait été publié en 1626, cet ouvrage pourrait avoir été écrit au tout début du XVIIe siècle : voir *ibid.*, p. 8. Le diplomate polonais Krzysztof Warszewicki, en 1595, avait invité l'ambassadeur à « accede[re] ad ipsum, ad quem mittetur, principem, suis (quod ajunt) coloribus depingendum » (C. Varsevicius, « De legato et legatione liber », dans *Id., Turcicae Quatuordecim. His accesserunt opuscula duo. L. Friderici Ceriole, de Concilio & Consiliarijs Principis, ex Hispanico in Latinum versum unum, & de Legato Legationeque eiusdem Varsevicij alterum*, Cracoviae, In Officina Lazari, 1595, p. 306).

32. Voir L. B. Alberti, *De pictura (redazione volgare)*, L. Bertolini éd., Florence, Edizioni Polistampa, 2011, II.17-18, p. 278-281 ; et D. Fedele, *Naissance de la diplomatie moderne*, *op. cit.*, p. 603-606 et les références données *infra*, note 34.

33. Voir G. Bonifacio, *L'arte de' cenni*, Vicenza, appresso Francesco Grossi, 1616, et S. Chiaramonti, *De coniectandis cuiusque moribus et latitantibus animi affectibus σημειωτικῆ moralis, seu De signis*, Venetiis, Ex Officina Marci Ginammi, 1625. Sur ces ouvrages, voir A. Fontana, « Le piccole verità. L'aurora della razionalità moderna » (1986), dans *Id., Il vizio occulto: cinque saggi sulle origini della modernità*, Ancône, Transeuropa, 1989, p. 15-48 ; ce volume a récemment été réimprimé par l'éditeur Ronzani, avec une préface de Paolo Carta. Sur Bonifacio, voir également l'introduction du présent dossier.

34. Voir F. Caroli, *Storia della fisiognomica: arte e psicologia da Leonardo a Freud*, Milan, Electa, 2012, et M. Porter, *Windows of the Soul: Physiognomy in European Culture 1470-1780*, Oxford, Clarendon Press, 2005. Voir également l'article de Manuela Bragagnolo dans ce dossier.

35. Voir Fredericus de Marselaer, *Legatus libri duo*, Antverpiae, Ex officina Plantiniana, 1626, I.29, p. 113 : « Attendet etiam [legatus], qua indole, consuetudine, natura sit Princeps ; quibus rebus potissimum delectetur : quibus etiam vitiis deditus sit ; iisdem expugnandus. [...] Omnino qualis fit animo & inclinatione, investigandum est : id autem e moribus actionibusque magis, quam dictis elucebit. Vita enim cuiusque, verissima oratio est : at fictis abscondet mentem verbis, qui tum maxime nihil dicet, cum blandissime loquetur. Cogites, gesta & consilia, sine mendacio verba esse ; sic loqui Principem, cum maxime silet ; sic in lucem arcana prodire ».

36. Voir P. A. Canoniero, *Dell'introduzione alla politica, alla ragion di stato et alla pratica del buon governo libri diece*, Anversa, appresso Ioachimo Trognese, 1614, III.9, p. 217-218, où le passage se termine par ses mots : « e quanto all'affetto, & quanto alla verità, ò sincerità & artificio, & altro modo avisando il giudizio che si può fare di questi particolari, i quali ancora che non siano principalmente considerabili nel negozio, non dimeno si debbono anche notare ne i complimenti dove chi parla vuole alle volte parlare da vero, e però si val della maniera straordinaria ». P. A. Canoniero dit citer « un'inominato autore » ; en fait, ces conseils se trouvent dans l'« Instruttione a N. quando andò Nuntio alla Corte Cesarea » publiée dans *Thesoro politico*, [Bergamo], Nell'Accademia Italiana di Colonia, 1589, fol. 185r. Le texte reproduit ici est une instruction de la curie romaine à Annibale di Capua lors d'une mission auprès de la cour impériale : voir J. W. Woś, *Santa Sede e corona polacca nella corrispondenza di Annibale di Capua (1586-1591)*, Trento, Università di Trento, Dipartimento di scienze filologiche e storiche, 2004, document n° 2, p. 224-230 : 226. Sur le *Thesoro politico*, voir J. Balsamo, « Les origines parisiennes du *Tesoro politico* (1589) », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, t. LVII, n° 1, 1995, p. 7-23 ; A. E. Baldini, « Origini e fortuna del *Tesoro politico* alla luce di nuovi documenti dell'Archivio del Sant'Uffizio »,

*Studia Borromaica*, vol. XIV, 2000, p. 155-174 ; S. Testa, « Per una interpretazione del *Thesoro Politico* (1589) », *Nuova rivista storica*, vol. LXXXV, 2001, p. 347-362 ; Id., « Alcune riflessioni sul *Thesoro Politico* (1589) », *Bibliothèque d'Humanisme et de la Renaissance*, t. LXIV, n° 3, 2002, p. 679-687 ; et F. Senatore, « *Uno mundo de carta* », *op. cit.*, p. 442.

37. Voir Sieur de Vill[iers] H[otman], *L'ambassadeur*, [s. l.], [s. n.], 1603, chap. I, p. 36-37. Ce principe se trouvait déjà chez Luca da Penne, *Commentaria*, *op. cit.*, p. 317, n° 26, qui citait dans son argumentation l'*Ecclésiaste* et les *Moralia in Job* de Grégoire le Grand.

38. G. Frachetta, *Il seminario de' governi di stato, e di guerra*, Venetia, per Evangelista Deuchino, 1617 [1613], chap. XLIII, p. 289.

39. H. de Rohan, *Discours politiques*, [s. l.], [s. n.], 1646, discours 5, p. 51. Voir aussi Sieur de Vill[iers] H[otman], *op. cit.*, chap. II, p. 50.

40. Voir D. Fedele, *Naissance de la diplomatie moderne*, *op. cit.*, p. 589 pour des références.

41. Voir T. Tasso, *Il Messaggiero*, In Venetia, appresso Bernardo Giunti, e fratelli, 1582, fol. 35v. Cette édition, publiée sans le consentement du Tasse, présente la première rédaction du texte qui seule circulait au début de l'époque moderne. La rédaction finale fut publiée pour la première fois en 1824 et, en édition critique, en 1958. Aujourd'hui on peut la lire par exemple dans T. Tasso, « *Il Messaggiero* », dans Id., *Dialoghi*, G. Baffetti éd., Milan, Rizzoli, 1998, vol. I, p. 309-383. Sur cet ouvrage voir D. Fedele, « *Uno scritto sull'ambasciatore del secondo Cinquecento: Il Messaggiero di Torquato Tasso* », *Il pensiero politico*, vol. LI, n° 1, 2018, p. 113-125.

42. Voir D. Fedele, *Naissance de la diplomatie moderne*, *op. cit.*, p. 507, note 154 pour quelques références à ces textes.

43. Voir L. Bély, *Espions et ambassadeurs au temps de Louis XIV*, Paris, Fayard, 1990, p. 449. Sur la conversation, voir aussi A. Quondam, *La conversazione: un modello italiano*, Rome, Donzelli, 2007.

44. Voir M. Senellart, *Les arts de gouverner: du regimen médiéval au concept de gouvernement*, Paris, Seuil, 1995, p. 257. Sur le problème de la dissimulation et du secret, voir aussi L. Bély, *Les secrets de Louis XIV: mystères d'État et pouvoir absolu*, Paris, Tallandier, 2013.

45. Voir F. de Callières, « De la manière de négocier avec les souverains », J.-C. Waquet éd., dans J.-C. Waquet, *François de Callières: l'art de négocier en France sous Louis XIV*, Paris, Éditions Rue D'Ulm, 2005, chap. XVI, p. 234.

46. Voir à ce propos J.-C. Waquet, *François de Callières*, *op. cit.*, p. 155-157, et D. Fedele, *Naissance de la diplomatie moderne*, *op. cit.*, p. 623-627. Sur le problème des passions au début de l'époque moderne, voir R. Bodei, *Géométrie des passions. Peur, espoir, bonheur: de la philosophie à l'usage politique*, M. Raiola trad., Paris, PUF, 1997 [1991], et P.-F. Moreau éd., *Les passions à l'âge classique*, Paris, PUF, 2006.

---

## RÉSUMÉS

Cet article propose un examen des enjeux éthiques et politiques de la gestualité dans la diplomatie de la première époque moderne, sur la base d'une discussion des problèmes posés par la lecture des gestes qui se montrent sur la surface du corps des ambassadeurs et de leurs interlocuteurs. La question que nous nous posons est de savoir comment cette sémiotique du corps est apparue à l'intérieur d'un champ de réflexion dans la littérature sur l'ambassadeur qui s'est développée en Europe dès la fin du Moyen Âge. L'article se concentre en particulier sur des ouvrages italiens et français. Des écrits concernant les pratiques sont utilisés à titre d'exemple et de complément de notre discours.

Questo articolo propone un esame delle questioni etiche e politiche della gestualità nella diplomazia della prima età moderna, sulla base di una discussione dei problemi posti dalla lettura dei gesti che si mostrano sulla superficie del corpo degli ambasciatori e dei loro interlocutori. Il nostro scopo è sapere come questa semiotica del corpo sia stata attratta in un campo di riflessione nella letteratura sull'ambasciatore che si è sviluppata in Europa a partire dalla fine del Medioevo. L'articolo si concentra in particolare su opere italiane e francesi. Alcuni scritti della prassi diplomatica sono usati come esempio e complemento della nostra analisi.

This paper examines the ethical and political issues of gesture in Early Modern diplomacy, based on a discussion of the problems raised by the interpretation of the gestures that appear on the surface of the ambassador and his counterpart's body. Our aim is to know how this semiotics of the body became a matter of debate in the literature on the ambassador that spread throughout Europe from the late Middle Ages onwards. The paper focuses in particular on Italian and French works. Some writings from diplomatic practice are also used to provide examples and a complement to our analysis.

## INDEX

**Mots-clés** : gestuelle diplomatique, maîtrise de soi, simulation/dissimulation, intrinseco/extrinseco

**Parole chiave** : gestualità diplomatica, padronanza di sé, simulazione/dissimulazione, intrinseco/extrinseco

**Keywords** : diplomatic gesture, self-control, simulation/dissimulation, intrinseco/extrinseco

## AUTEUR

### DANTE FEDELE

Centre d'histoire judiciaire (UMR 8025) • Dante Fedele est chargé de recherche HDR au CNRS et membre du laboratoire Centre d'histoire judiciaire de l'université de Lille (UMR 8025). Ses travaux concernent l'histoire de la diplomatie, de la pensée politique et du droit international à la fin du Moyen Âge et au début de l'époque moderne. Il est l'auteur d'une monographie intitulée *Naissance de la diplomatie moderne (XIII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles) : l'ambassadeur au croisement du droit, de l'éthique et de la politique* (Nomos, Dike, 2017).